

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1549/SG/FP mettant un chef de division de la France d'outre-mer à la disposition du Ministre des Affaires intérieures.

n° 71-1549/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 novembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 27 octobre 1971, date de Son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieure: de chef du 2° arrondissement urbain du District de Djibouti (Ministère des Affaires intérieures) par M. René Villacampa, chef de division de la France d'outre-mer de classe exceptionnelle.